

PROCES-VERBAL :

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 29 NOVEMBRE 2018 A 19H00 Bâtiment Stella Helvetica

En présence de vingt-cinq bourgeois, le président Thurre ouvre cette assemblée bourgeoisiale légalement convoquée.

En préambule il félicite M. Damien Luisier pour son élection à la constituante. Puis il rappelle l'ordre du jour de la séance et désigne M. Gérard Thurre en qualité de scrutateur.

1. Protocole de la dernière assemblée bourgeoisiale

Lecture et approbation

Le Secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 7 juin 2018.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Dépenses non obligatoires supérieures à 5 % des recettes brutes

Investissements 2019

Le président Thurre informe l'assemblée que la compétence du conseil bourgeoisial pour engager des dépenses non obligatoires se monte à Fr. 1'241.20. Dès lors, les investissements prévus en 2019 se doivent de faire l'objet d'une acceptation avant l'approbation du budget.

Sont concernées les dépenses suivantes :

- Carrière de la Sarvaz : Reprise de l'étude de dépôt de matériaux inertes.
- Terrains « En Rosaire » : Aménagement d'espaces multi-activités sur ces terrains.
- Chalet de Scinloz : Intervention dans le chalet pour le sauvegarder.
- Alpage de Lui d'Août : Création d'un plan d'eau sur cet alpage.
- Inventaire des biens : Poursuite de l'établissement de l'inventaire des biens.

MM. Stéphane Roduit et Pierre Bertuchoz rendent attentif le conseil bourgeoisial qu'une étude de dépôt de matériaux inertes à la Sarvaz risque de coûter cher pour pas grand-chose en raison des nuisances pour le quartier et de la présence de sources vaclusiennes.

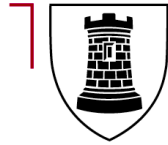
M. Dominique Luisier, membre de la commission bourgeoisiale, estime que dans le but de trouver des solutions financières pour la pérennité de la bourgeoisie, il ne faut pas se passer d'une telle étude.

Le conseil bourgeoisial, quant à lui, souhaite effectuer cette étude et de la soumettre aux bourgeois en toute transparence. Sur la base de ces constats, il appartiendra à la bourgeoisie de décider démocratiquement de la mise en œuvre ou non du projet.

Les bourgeois autorisent le conseil bourgeoisial à effectuer ces dépenses non obligatoire par vingt et une voix pour, deux voix contre et deux abstentions.

3. Emprunt lié aux investissements

Le président Thurre informe l'assemblée que pour faire face aux investissements prévus au budget 2019 présentant une insuffisance de financement l'accord des bourgeois est nécessaire.



Demande d'un crédit de Fr. 450'000.-

L'assemblée bourgeoisiale décide à une majorité de vingt-trois voix pour et deux voix contre d'autoriser le conseil bourgeoisial à effectuer un emprunt de Fr. 450'000.- afin de financer les investissements 2019.

4. Budget 2019 de la bourgeoisie

Lecture et commentaires

Le président Thurre commente le budget 2019 de la bourgeoisie qui présente une perte de Fr. 103'440.- et des investissements nets pour Fr. 410'000.-.

M. Dominique Luisier demande à analyser si des dépenses de fonctionnement ne devraient pas être prises en charge par la municipalité.

Adoption

L'assemblée bourgeoisiale adopte le budget 2019 avec vingt-deux voix pour, une voix contre et deux abstentions.

5. Planification financière

Le président Thurre présente la planification financière de la bourgeoisie qui montre une volonté accrue d'investir dans ses biens pour les valoriser et les rentabiliser.

La fortune de la bourgeoisie au 31 décembre 2022 devrait se situer à Fr. 720'255.-

6. Divers

Le président Thurre, pour illustrer l'investissement dans la zone du terrain de football, affiche une photo montage du projet.

La parole n'étant pas demandée, le président lève l'assemblée en l'invitant à partager le verre de l'amitié.

Il est 19h50.

Certifié exact

BOURGEOISIE DE SAILLON

Le Président
Charles-Henri Thurre

Le Secrétaire
Boris Clerc